



SN FO PJJ

Paris, le 26/05/2009,

Adresse unitaire à Mr Rousset DRH, adjoint au Directeur de la PJJ

Suite à la CAP des Professeurs Techniques, tenue ce jour et au regard de la situation préoccupante pour l'avenir des personnels de ce corps, le SNPES-PJJ-FSU et SN-FO-PJJ souhaitent comme ils l'avaient déjà fait l'année passée à la même période, vous interroger sur :

- **l'état d'avancement de votre projet de transfert** des Professeurs Techniques de la PJJ dans le corps des PLP de l'EN.
- **l'échéance que vous vous fixez**, en l'absence de réponse de l'EN, pour prendre de nouvelles dispositions afin de garantir un avenir au PT et à l'insertion à la PJJ.
- **l'organisation d'un concours ad hoc permettant la titularisation des contractuels** à l'issue d'une formation initiale adaptée, en fonction du pourcentage maximum de contractuels déjà recrutés et des besoins des services en matière d'insertion.
- **la reprise du recrutement de PT, condition nécessaire à l'accomplissement de nos missions d'insertion** et à la relance d'une dynamique du corps, en lien avec les prévisions de départ en retraite pour les années à venir avec une anticipation suffisante.
- **le projet de création d'une fonction de RUE qui nous apparaît à ce jour extrêmement flou** (conditions de travail et de rémunération de cette fonctionnalité). Pour nous, cette proposition ne résoudra pas à elle seule les interrogations des PT sur leur place et leur mission spécifique à la PJJ.

Les délégués CAP des Professeurs Techniques